

54

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Unè Foi

\*\*\*\*\*

**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

\*\*\*\*\*

Genève, le 24 janvier 2013

**MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**

**AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

26, Chemin de Joinville – 1216 Cointrin

Tél. : 04122 918 02 30

Fax : 04122 74 00 71

E-mail : [mission.senegal@ties.itu.int](mailto:mission.senegal@ties.itu.int)

58<sup>E</sup>, 2'

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU LUXEMBOURG**

Monsieur le Président,

Je souhaite la bienvenue à la délégation du Luxembourg et me félicite de la qualité de la présentation qui a été faite du Rapport national de ce pays à la présente session de l'EPU.

Ma délégation note avec satisfaction les actes posés par le Luxembourg pour mettre en œuvre les recommandations issues de son premier passage à ce mécanisme.

Nous avons noté en particulier, l'adoption de la loi portant création de la Commission des Droits de l'Homme de même que la mise en œuvre de mesures relatives à la prévention et à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Nous recommandons au Luxembourg de poursuivre les efforts de prévention et d'élimination de toutes les formes de violence faite aux femmes.

Concernant la situation des migrants en détention, il est fait état dans la documentation fournie pour cet examen, de l'amélioration de leur condition. Cependant, diverses sources non gouvernementales relèvent des préoccupations liées à la question de la rétention administrative des migrants. Nous espérons que cette problématique fera l'objet d'un examen attentif de la part des autorités compétentes.

Je vous remercie.